

# ON-SITE MAGAZINE INCLUT ANNIK FORRISTAL DE MCMILLAN À SON PALMARÈS TOP 40 UNDER 40 EN DROIT DE LA CONSTRUCTION AU CANADA

Publié le 13 octobre, 2023

Catégories: [Actualités](#)

Annik Forristal figure au palmarès des [40 meilleurs avocats de moins de 40 ans](#), compilé par On-Site Magazine, obtenant ainsi une reconnaissance accordée aux professionnels qui font progresser la construction au Canada. Une des chefs du groupe de la construction et des infrastructures de McMillan, Annik axe sa pratique sur un secteur particulier : la documentation relative à la construction et au développement, soit le lien entre la planification de l'aménagement du territoire et le droit de la construction.

Favorisant une approche de collaboration, Annik rallie les parties adverses comme si elles se voulaient des partenaires de projet, tout en incarnant les valeurs qu'elle défend avec passion dans le domaine du droit de la construction. En 2022, elle a conseillé des clients sur des projets d'une valeur cumulée de plus de 1,5 milliard de dollars.

Jason J. Annibale, un autre des chefs du groupe de la construction et des infrastructures de McMillan, observe qu'« Annik est régulièrement sollicitée pour représenter des clients dans des projets de construction des plus complexes et remarquables au Canada, et pour offrir des conseils stratégiques de la conception à l'achèvement. Les clients savent qu'elle protège leurs intérêts tout en les préparant à la réalisation de projets réussis, ainsi qu'à l'établissement de relations solides avec leurs partenaires de construction qui dureront au-delà de la fin du projet. Nous félicitons Annik de cet accomplissement impressionnant et bien mérité. »

« Nous bénéficions régulièrement du haut niveau d'expertise d'Annik en la matière, » indique Matthew Shuber, premier vice-président des affaires juridiques et gouvernementales et avocat général du club de baseball des Blue Jays de Toronto. « Elle apporte une valeur ajoutée par son engagement et sa capacité à travailler avec notre personnel interne, tant juridique que non juridique, d'une manière très collaborative et orientée vers l'équipe. Elle prend le temps de comprendre nos objectifs et nos processus internes et fait des efforts tangibles pour intégrer ces connaissances à son travail. »

Engagée dans les communautés où elle travaille, Annik consacre bénévolement beaucoup de temps au soutien d'organisations qui favorisent les pratiques exemplaires, notamment l'Association canadienne de la

construction, l'Association des firmes de génie-conseil et l'Ordre des architectes de l'Ontario. Depuis 2017, la division du perfectionnement professionnel d'Osgoode l'invite chaque année à animer plusieurs de ses programmes juridiques liés à la construction. Elle représente également pro bono The Red Dress Ball, un organisme de bienfaisance local LGBTQ+ qui recueille des fonds pour la Toronto People with Aids Foundation.

Glenn Grenier, associé chevronné au sein du groupe de la construction et des infrastructures de McMillan, salue l'engagement d'Annik à faire progresser le secteur ainsi que le perfectionnement professionnel des autres. « Elle ne ménage pas ses efforts pour sensibiliser les différents groupes œuvrant dans les secteurs de la construction, des services-conseils et du droit sur les changements importants et rapides touchant le domaine et sur la manière de les intégrer dans les ententes de projet et les contrats de construction. Annik est une leader d'exception de notre équipe nationale. Elle se fait un devoir de faire participer les membres de l'équipe de nos cinq bureaux, quelle que soit leur expérience et agit comme mentore auprès des membres moins expérimenté.e.s. Elle soutient le perfectionnement professionnel et favorise le sens de la communauté. Nous ressentons une très grande fierté pour Annik, et sommes honoré.e.s de la compter parmi nos pair.e.s, » a déclaré Glenn.

Le groupe de la construction et des infrastructures de McMillan est l'un des plus importants et des plus réputés au Canada. Les avocat.e.s de ce groupe ont une parfaite compréhension de l'ensemble du processus de construction, depuis la conception et la planification jusqu'à l'approvisionnement, la réalisation et l'achèvement du projet. Nous avons également une expérience approfondie en matière d'obtention des permis nécessaires au projet, de financement de projets, de contrats de construction, de résolution de différends, de livraison de projet et d'autres questions connexes. Nous offrons l'expertise qui aide les clients à conserver leur longueur d'avance dans ce secteur très réglementé et d'une grande complexité, notamment en raison de la multitude d'intervenants que regroupe chaque projet.